

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 22 JUIN 2023

N° 23-00710 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admis (communiqué additif) à l'examen professionnel en vue de l'obtention du diplôme de Sages-Femmes ou Maïeuticiens, session 2022.

C'est :


SAGES-FEMMES OU MAÏEUTIENS (EXAMEN PROFESSIONNEL)

ADMIS

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRO ADAMA	312387A	B15028835	31/12/85

Arrêté la présente liste à 1 admis.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etalon

